



Souhaits et projets personnels dans la classe moyenne

Nicolas Herpin

► **To cite this version:**

| Nicolas Herpin. Souhaits et projets personnels dans la classe moyenne. 2013. hal-00972864

HAL Id: hal-00972864

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-00972864>

Submitted on 3 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SciencesPo.

OSC
CNRS

Souhaits et projets personnels
dans la classe moyenne

Nicolas Herpin

Notes & Documents

n° 2013-05 Octobre 2013

Résumé :

L'accès au crédit est une composante de la frustration à l'égard de la consommation dans la classe moyenne. C'est bien ce qui ressort des aspirations exprimées dans les *focus groupes*, notamment par ceux dont les banques censurent plus ou moins largement l'autonomie financière. De façon plus générale dans ce milieu social, les jeunes, les précaires, les personnes seules et les petits indépendants ont le sentiment que les organismes de crédit ne leur font pas le même accueil qu'aux couples à deux CDI ou aux personnes pivots en fin de vie professionnelle.

Six modes de vie ont été distingués dans la classe moyenne à partir de l'âge, la composition du ménage d'appartenance et la situation dans l'emploi. Six rencontres ont été organisées à Paris dans les locaux d'Ipsos et autant en province (3 à Tours et 3 à Lille). Dans chacun de ces *focus groupes*, dont la sélection et l'animation ont été réalisées par Ipsos, 6 ou 7 personnes, qui ne se connaissent pas, sont réunies pour converser pendant plus de deux heures. Les participants évoquent leurs souhaits, leurs projets, leurs appréhensions et leurs comportements précautions. Les observations ne sont pas de même nature que celles des enquêtes de l'Insee qui font décrire au ménage son budget au cours d'une semaine ou l'emploi du temps d'une personne au cours d'une journée. Elles sont plus proches des enquêtes d'opinion. Cependant, la méthode ici utilisée est moins directive, un guide d'animation se substituant au questionnaire standardisé. En revanche, les résultats obtenus par cette méthode ne sont pas statistiquement représentatifs de la classe moyenne française.

Cette étude a été réalisée pour BNP Paribas Personal Finance qui opère en France sous la marque Cetelem.

Pour citer ce document :

Herpin, Nicolas (2013). « Souhaits et projets personnels dans la classe moyenne », Notes & Documents, 2013-05, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

Pour une version électronique de ce document de travail et des autres numéros des Notes & Documents de l'OSC, voir le site web de l'OSC : <http://www.sciencespo.fr/osc/fr/content/notes-documents-de-l-osc>

Abstract:

Access to credit is a component of the frustration that middle class bear to consumption. When asked in a focus group, to express their aspirations and project, people point to the banks, which in refusing credit, hampers their financial autonomy. More generally in this social milieu, young people, part time worker, "one adult" household, small trade worker, receive credit from banks with much more difficulty than couple with two full time workers or young retired person with a full pension.

Six ways of life are opposed among the middle class according to age, household composition and job situation. Six meeting have been organised by Ipsos in Paris and as many outside (three in Tours and three in Lille). In each focus group, selected and managed by Ipsos staff, six or seven persons, who initially do not know each other, gather for more than a two hours discussion. Participants talk about their wishes, their projects, their fears and the way they protect themselves against uncertainty. Those observations are different from more factual statistical survey as Insee does in France. They are more akin to opinion survey. Meanwhile, the methodology used with focus groups is more free to follow the line of the discussion than with a standardized questionnaire. Note also that the results are not statistically significant for French middle class.

This study has been done for BNP Paribas Personal Finance which operates in France under the Cetelem trademark.

Readers wishing to cite this document are asked to use the following form of words:

Herpin, Nicolas (2013). "Souhaits et projets personnels dans la classe moyenne", Notes & Documents, 2013-05, Paris, OSC, Sciences Po/CNRS.

For an on-line version of this working paper and others in the series, please visit the OSC website at: <http://www.sciencespo.fr/osc/fr/content/notes-documents-de-l-osc>

Introduction

Quels sont les souhaits ou les projets personnels dans la classe moyenne et quelles difficultés rencontrent leur réalisation ? Quelles sont les situations dans lesquelles des choix importants pour la personne doivent être faits ? Dans cette étude dont le terrain a été réalisé en novembre 2011, les principaux domaines balayés sont ceux du travail, de l'éducation (pas seulement celle des enfants), de la santé, du logement (acquisition et gros travaux). Les personnes évoquent aussi les coups durs et les incertitudes sur l'avenir : perte de l'emploi, reconversion professionnelle, accident survenant à soi-même ou à l'entourage familial et risques de l'état de dépendance en fin de vie. Ces situations impliquent des dépenses imprévues dont le coût excède l'épargne accumulée et qui ne sont pas couvertes intégralement par des assurances et, de ce fait, suscitent des besoins de financement.

Nous sommes dans le domaine de la temporalité subjective, celui des souhaits et des projets mais aussi des craintes relatives au futur et des précautions. Les observations ne sont pas de même nature que celles des enquêtes de l'Insee qui font décrire au ménage son budget au cours d'une semaine ou l'emploi du temps d'une personne au cours d'une journée. Elles sont plus proches des enquêtes d'opinion. Cependant, la méthode ici utilisée est moins directive, un guide d'animation se substituant au questionnaire standardisé (annexe méthodologique p. 20). En revanche, les résultats obtenus par cette méthode ne sont pas statistiquement représentatifs de la classe moyenne française.

Les préoccupations des 80 participants aux divers *focus groups* sont celles ancrées dans la vie de gens dont le niveau de vie est relativement proche et se situe au niveau de la moyenne nationale. L'étude ne permet donc pas la comparaison avec les autres composantes de la société française. La conclusion, cependant, ébauche cette comparaison à partir des résultats d'une enquête d'opinion réalisée antérieurement par Ipsos au milieu de l'année 2011. En revanche, et c'est ce qui est étudié, ces préoccupations dans la classe moyenne ne sont pas les mêmes selon l'âge, la composition du ménage et leur situation dans l'emploi.

Six modes de vie ont été distingués dans la classe moyenne à partir de ces trois dimensions. Six rencontres ont été organisées à Paris dans les locaux d'Ipsos et autant en province (3 à Tours et 3 à Lille). Dans chacun de ces *focus groups*¹, dont la sélection et l'animation ont été réalisées par Ipsos, 6 ou 7 personnes, qui ne se connaissent pas, sont réunies pour converser pendant plus de deux heures. Les participants abordent ce qui leur tient à cœur. Ils se trouvent, en effet, dans un environnement social qui fait écho à leurs propres soucis et dont les expériences sont parfois, pour l'un ou l'autre, la source d'enseignements utiles. Ce compte rendu compare d'abord les six modes de vie et dans une seconde partie plusieurs thèmes transversaux, notamment celui de la solidarité familiale et de la résilience dont font preuve les individus dans une période de crise prolongée.

¹Les *focus groups* à Ipsos ont été organisés par Florence de Bigault.

1. La classe moyenne en six modes de vie

1.1. D'abord les jeunes

Jeunes hommes et jeunes femmes ont moins de trente ans. Les plus nombreux sont en couple (« mais chacun chez soi »), le plus souvent sans enfant. Les hommes plus que les femmes vivent encore chez leurs parents. Ils ou elles résident dans la région parisienne ou à Lille. Ils ou elles sont soit étudiant(e)s, soit déjà en emploi avec une rémunération moyenne, soit sans emploi mais ayant des projets professionnels qui préfigurent leur appartenance à la classe moyenne.

Le travail indépendant exerce une forte attirance « parce que c'est nous qui sommes acteurs de la chose » (jeune homme, Lille). Créer sa propre entreprise est un projet généralement partagé par les jeunes hommes mais aussi par les jeunes femmes. Cette parisienne, issue d'une famille immigrée, a le projet de racheter la PME où elle travaille comme salariée. Une lilloise, mariée et sans enfant, vient d'ouvrir un magasin d'alimentation pour les enfants. Deux étudiants qui sortent d'écoles de commerce différentes, envisagent de travailler dans une entreprise en premier poste ; mais ce ne sera qu'un passage nécessaire pour acquérir de l'expérience. Leur objectif est de créer leur propre société. Quant aux jeunes dont la carrière scolaire est plus courte, ils prennent comme modèle des camarades qui sont plus avancés dans la réalisation de leur projet. À leur tour, ils visent à acquérir des compétences techniques et à trouver du financement. Les associations et la région, remarquent-ils, sont plus accessibles à leurs demandes que les banques. L'un de jeunes lillois évoque aussi les *business angels*. Succès ou échec, les démarches accomplies pour réaliser un projet sont formatrices.

Un débat oppose les jeunes sur les liens entre profession et passion. Faut-il avoir un métier qui vous passionne ? « Je n'ai pas la capacité de me motiver sur ce qui ne m'intéresse pas » affirme un jeune qui vient de reprendre ses études universitaires à Lille. Les deux élèves en école de commerce qui prévoient d'avoir leur premier poste en entreprise, appréhendent de gaspiller ces années-là dans des tâches routinières, qui n'ajouteront pas grand-chose à leurs compétences initiales. Leur souci est « de ne pas stagner » comme le dit l'un d'eux. Pour eux, l'épanouissement par un travail intéressant l'emporte sur l'élévation dans la hiérarchie de l'entreprise. À l'inverse, le jeune lillois qui a le projet d'ouvrir un restaurant comme l'a fait son père avant lui, ne vise pas à s'épanouir dans son métier mais seulement à gagner sa vie. Sa « passion c'est la musique ». La jeune femme, qui vient d'ouvrir à Lille un commerce dédié à l'alimentation des seuls enfants, a la même attitude à l'égard du travail. Sa passion, c'est la danse et non son entreprise.

Un regret, largement partagé par tous (à l'exception des étudiants en école de commerce), est celui de ne pas avoir bénéficié d'une formation plus en phase avec ce qui les intéresse et ce pour quoi ils ont une chance de réussir professionnellement. Une orientation individualisée et précoce aurait été nécessaire. « Personne n'a su identifier mes talents pour m'orienter » (jeune homme passionné par l'audiovisuel, Paris). L'école aurait dû leur faire subir un vrai bilan de compétences. Or elle s'est montrée très négligente sur ce point. L'enseignement au collège et au lycée a été un temps perdu qui ne laisse que le souvenir « d'un profond ennui ». Une fois sorti de ce système, il faut alors prendre en main sa propre formation. Un

jeune lillois, qui n'a reçu qu'une formation commerciale, enchaîne stages et formations techniques dans le bâtiment où il a en vue de créer sa propre entreprise. Un étudiant lillois a trouvé sa voie grâce à des petits jobs d'été dans des agences de tourisme. Ayant reçu une proposition d'emploi dans ce secteur, il a décidé d'interrompre sa scolarité en master. Il est acquis à l'idée que l'allongement des études mène à une impasse. Il a dissuadé sa copine de continuer sa formation car « elle ne trouvera pas de travail correspondant à sa maîtrise en biologie, une fois ce diplôme obtenu ».

La mondialisation entre aussi dans les projets professionnels. Partir à l'étranger est aussi perçue par les jeunes comme nécessaire. Ces déplacements peuvent avoir plusieurs objectifs mais tous sont souhaitables : voyager pour son plaisir, apprendre ou parfaire l'acquisition de langues autres que le français, travailler à l'étranger et même s'expatrier. Cette ouverture sur l'étranger n'est pas propre aux jeunes. Elle se rencontre aussi parmi les plus de trente ans en emploi, aussi bien les précaires que les isolés CDI avec ou sans enfant. Les parents d'enfants au foyer l'envisagent aussi pour leurs enfants. Savoir comprendre, parler et écrire des langues étrangères sont un atout indiscutable dans un environnement mondialisé. Mais dans le cas des jeunes qui veulent créer leur entreprise, le déplacement a pour but d'aller à la découverte des réalisations des autres pays dans le domaine qui est le leur et de s'en inspirer pour leur projet en France.

La propriété du logement fait aussi partie des critères que les jeunes retiennent pour définir la réussite dans la vie. « J'aime les maisons, tout simplement. J'ai eu une vie limitée dans ma jeunesse et j'ai envie de me rattraper » (jeune femme dont la famille est issue de l'immigration, Paris). « On a tous regardé un peu trop la télé ! Mais on rêve d'une belle maison, d'un jardin... » (jeune homme, Paris). Devenir propriétaire de son logement est un objectif perçu comme remplissant plusieurs fonctions et notamment celle d'accumuler un capital qui peut être utile comme caution d'un emprunt, pour faire face à des coups durs imprévus ou pour financer un changement d'orientation professionnelle. Les femmes comme les hommes (moins parmi les étudiants cependant) épargnent régulièrement déjà dans cet objectif. Bien que dangereux, le crédit est une commodité essentielle pour accéder à la propriété du logement. « Le crédit est une solution de facilité. On entre ainsi dans un engrenage. Mais si on veut construire sa maison, on n'attendra pas 80 ans » (femme, Paris). Assurances et mutuelles suscitent, en revanche, plus de débat. Au lieu de payer mensuellement des primes d'assurances, ne faut-il pas préférer alimenter avec cet argent son épargne ? Pour les mêmes raisons, les cotisations de retraite ne font pas l'unanimité. Une partie des jeunes prennent du recul à l'égard d'un système social dont ils ne sont pas sûrs de bénéficier. À l'inverse, être propriétaire au moment de la retraite pourrait être une garantie meilleure pour préserver son niveau de vie. Un jeune parisien évoque « le viager pour s'assurer une bonne retraite. C'est horrible mais c'est la solution ».

Les parents, et plus généralement la famille, ont une place importante dans la vie des jeunes. Les premiers ont une bonne compréhension des difficultés économiques des seconds. Les jeunes qui ne sont pas encore financièrement indépendants (les sans-emploi et les étudiants) ne se plaignent pas d'une pression familiale excessive pour qu'ils trouvent un emploi. Les étudiants et ceux inscrits au chômage restent au domicile des parents et prouvent leur bonne volonté à se prendre en charge en travaillant dans des petits boulots pour payer leurs déplacements, leurs voyages et leurs sorties. « Je remercie mes

parents. À mon âge, ils étaient indépendants. J'ai de la chance qu'ils me paient de belles études » (étudiant, Paris). Ceux qui ont du travail restent aussi proches de leur famille. Une jeune femme, professeure des écoles à Paris, dont le logement a été acheté par ses parents, a le projet, à son tour, de leur acheter un appartement. Une autre jeune femme, employée dans l'administration publique à Paris, qui a reçu des siens un terrain aux Antilles, a le projet de retourner auprès de sa famille et d'y faire construire sa maison.

1.2. En second lieu, les petits indépendants

Les indépendants retenus dans l'étude sont ceux de la classe moyenne. Ce ne sont donc ni ceux des professions libérales – avocat, médecin, architecte – ni des employeurs soit gérants d'entreprises commerciales, soit chefs d'exploitation agricole, soit artisans. Ce ne sont pas, non plus, des travailleurs indépendants les plus pauvres (ceux dont le revenu est inférieur au seuil d'entrée dans la classe moyenne). Leur groupe est composé de professionnels de la santé (infirmière exerçant en libéral, ostéopathe, massage/kiné), de l'audiovisuel ou de l'informatique (régisseur photo, édition de logiciel, graphiste internet), des commerciaux (consultant, agent multiscarte, négociateur immobilier), une créatrice de bijoux fantaisie et un propriétaire d'une pizzeria.

À la différence des jeunes, les indépendants n'en sont plus au stade d'un projet d'entreprise. D'abord, ils savent ce que signifie prendre des risques et ont un regard réaliste à l'égard de leur liberté d'agir. Ensuite, leur principale préoccupation est de maintenir en équilibre leur trésorerie. Enfin, l'ensemble de leur situation économique n'est pas sans conséquence sur leur vie privée, leurs loisirs et les relations familiales.

Comparés aux autres actifs, ce sont les indépendants qui condamnent le plus explicitement l'alarmisme des journaux dans la crise. « La crise me bassine » (femme, 58 ans, Paris). « Il n'y a pas que la crise. Moi j'avance comme si elle n'existait pas. Faut y aller » (femme, 45 ans, Lille). « Moi, je fais le dos rond » (femme, 36 ans, Paris). « Même dans la crise il faut oser » (femme, 42 ans, Lille). Vivre dans une situation risquée est leur environnement habituel. Pour ces métiers, « il n'y a pas de parachute » (femme, 42 ans, Lille). L'indépendant ressemble au personnage du loup dans la fable de La Fontaine et le salarié à celui du chien (homme, 40 ans, Paris). Le salarié est désarçonné par la crise, pas l'indépendant. Ce dernier sait rebondir dans l'adversité.

Dans la carrière d'un indépendant, le moment crucial est celui où, prenant confiance lui, il se « rassure sur ses capacités de gagner » (femme, 42 ans, Lille). Cela n'implique pas qu'il fasse toujours la même chose. Même quand le chiffre d'affaire progresse, on n'est jamais sûr d'avoir « trouvé le filon le meilleur » (commerçante, 32 ans, Lille). Une infirmière qui exerçait en libéral, à la suite du décès de deux de ses patients, a envisagé de se faire employer comme salariée. Elle a vu qu'elle pouvait aussi trouver un emploi dans une école d'infirmière. Ces deux possibilités l'ont rassurée sur son avenir et ainsi l'ont renforcée dans son choix initial d'exercer en libéral. Le chômage est une autre situation, souvent citée, où le salarié soupèse ses chances avant de bifurquer vers le statut d'indépendant. Après tout pourquoi ne pas faire en indépendant ce qu'on faisait comme salarié avant le conflit avec son patron (homme, 53 ans,

Paris) ? Après plusieurs années dans une entreprise qui vous a appris le métier mais qui change de propriétaire, « on tente le coup de l'indépendance » (homme, agent commercial, Paris).

Le travail en indépendant présente des avantages sur celui du salarié. D'abord « il y a des personnes qui ne peuvent pas être commandées » (homme, 50 ans, Paris). Ensuite les obligations de la vie quotidienne sont plus faciles à gérer dans le couple quand l'un des deux est indépendant. Un agent commercial multiscarté (Paris) est mis à contribution pour conduire les enfants à l'école et les rechercher, ce que son épouse salariée ne peut faire. La liberté de l'indépendant est bien utile pour faire face aux accidents de la vie. L'homme (50 ans, Paris) a vendu sa première entreprise pour prendre soin, lui-même, de sa mère atteinte de la maladie d'Alzheimer. Une fois sa mère décédée, il a renoué avec un de ses amis pour lancer en cogérance une nouvelle entreprise. La liberté se traduit aussi par la possibilité de faire coïncider le lieu préférentiel où l'on aimerait habiter avec un environnement plus propice à ses affaires. Le propriétaire de la pizzeria à Lille n'apprécie pas le climat de la ville. Il envisage de vendre son commerce dès qu'il aura trouvé le site idéal dans le midi de la France pour en ouvrir un autre. En contrepartie de cette liberté, le statut d'indépendant impose davantage de « lourdeurs administratives » (le propriétaire d'une pizzeria). La déclaration d'impôts est double, celle pour son ménage et celle pour son entreprise. Il doit se charger de déclarer les cotisations sociales qui sont prélevées directement chez le salarié. Il est pénalisé vis-à-vis du crédit. Les banques ne lui prêtent pas pour acheter son domicile principal. Enfin, l'indépendant paie aussi sa liberté par le temps qu'il passe à travailler. Le restaurant à Lille occupe son propriétaire de 10 heures à 24 heures chaque jour. L'infirmière exerçant en libéral travaille de 10 à 12 heures par jour et pour elle « il est difficile d'avoir un week-end ». La masseuse-kiné part en week-end mais alors elle ne peut « s'empêcher de penser au travail tout le temps ». En plus de sa présence dans la boutique aux heures ouvrables, la commerçante prend plusieurs heures chaque jour pour se rendre chez ses fournisseurs. Se faire remplacer, pour un indépendant sans employé, peut durablement désorganiser son entreprise si le remplaçant commet des erreurs. En conséquence, les vacances sont rares et les départs vers des destinations éloignées sont impossibles.

L'irrégularité du revenu est source de préoccupations constantes. Certaines périodes sont fastes. « Dans les bons mois, on met de l'argent de côté » (homme, 60 ans, Paris). Hors des périodes de crise, l'agent commercial multiscarté prévoit ses rentrées d'argent et ses débours sur une période de 7 à 8 mois. L'horizon se rapproche dangereusement, en revanche, dans les périodes de crise. Ainsi l'indépendant vit souvent dans « la hantise d'être à découvert à la fin du mois » (homme, 50 ans, Paris) car il a des charges fixes. Le propriétaire de la pizzeria doit payer chaque mois une mensualité pour le rachat de son restaurant autrefois exploité par son beau-frère. Il serait souhaitable que l'indépendant ait de quoi « payer ses charges fixes pour alléger l'angoisse de la fin du mois » (homme, 42 ans, Paris). Les banques sont mises au pilori. « Elles devraient prendre plus de risque pour qu'on puisse engager du personnel » (homme, cogérant d'une PME, Paris). Elles ne sont pas, non plus, de vrais partenaires comme le sont les *business angels*. Il y a aussi les travaux d'aménagement ou de sécurité et l'installation d'appareils onéreux et nécessaires pour l'activité professionnelle mais pour lesquels l'indépendant ne se sent pas compétent et manque d'un conseil qui l'aiderait à faire le bon choix. « On ne peut pas tout savoir ! » (femme, commerçante, Lille).

Les relations familiales sont fortement affectées par les préoccupations que le travail suscite et le temps qu'il consomme. Pourvu que mon couple résiste à ces conditions de travail est le premier souhait que formule l'agent commercial multicare. Une des deux infirmières exerçant en libéral, est empêchée de partir à l'étranger par ses obligations et aspire à voyager « un jour » avec sa fille. Plus grave est le fait que la famille empiète sur le travail et peut paraître parfois mettre en péril l'entreprise qui la fait vivre. L'entraide familiale conduit à prélever des ressources qui auraient pu être réinvesties dans l'entreprise. « C'est nous qui aidons nos enfants et nos parents. Les enfants comptent un peu trop sur nous » (femme, 42 ans Lille). Une autre femme, créatrice de bijoux fantaisie (58 ans, Paris), se sent libre d'investir dans l'ouverture d'une boutique car ses deux grands garçons sont enfin autonomes financièrement.

1.3. En troisième lieu, les salariés précaires

Les salariés précaires de la classe moyenne ont trois composantes. La première est celle des salariés enchaînant des contrats à durée déterminée (CDD). Ces derniers, présents dans les deux *focus groups* (celui de Paris et celui de Lille), travaillent dans une imprimerie, dans une administration, dans une boutique, sur une plate-forme téléphonique. Une seule lilloise, chargée d'étude au Conseil général de la région, bénéficie d'un CDD de longue durée (6 ans) qui va bientôt se terminer. La seconde composante est celle des intérimaires (assistante médicale administrative, chauffeur-livreur, employée dans l'administration municipale) dont souvent le conjoint est salarié. Une dernière composante n'est représentée qu'à Paris. Ce sont les intermittents du spectacle : un musicien qui est propriétaire de son logement, un comédien qui est aussi professeur de théâtre, une personne qui a joué dans un film récent mais qui se déclare aussi comme enseignante sous contrat précaire, une ancienne intermittente de l'audiovisuel qui hésite sur son avenir professionnel mais qui est propriétaire de son logement.

Tous évoquent l'emploi parmi leurs premiers souhaits. « La réussite dans mes créations » (musicien). « Du travail ! » (réalisateur en « arts graphiques » pour les pharmaciens). « Me réaliser professionnellement » (conseillère de vente). « Gagner ma vie avec une passion » (comédien). « Que le film, dans lequel je joue, sorte ! » (la personne de 57 ans qui joue dans un film non encore distribué). Si certains (notamment dans la région parisienne) sont propriétaires de leur logement, tous sont soumis à une contrainte budgétaire particulièrement serrée. « Faire des travaux chez soi ? Il faut des sous » (femme devenue récemment propriétaire d'un logement en mauvais état). « On est prévoyant, c'est obligé ». « Je fais attention et j'emprunte aux proches ». « Difficile de faire des projets quand on ne sait pas combien on va gagner ». Tous critiquent l'accès au crédit plus onéreux que pour ceux qui ont un CDI. « Les personnes qui ont un poste stable ont accès à des prêts intéressants. On voudrait que ce soit pareil pour nous ». « Faire des travaux d'isolation, on n'y arrive pas. Les taux sont trop hauts » (parisienne en couple, 57 ans). « Dans mon appartement, je n'ai pas de cuisine. Les banques me refusent un crédit car je n'ai pas de CDI. Je voudrais qu'elles prennent en compte le fait que j'ai toujours pu payer mon appartement en location » (parisienne, en couple). La politique des banques concernant le crédit n'est pas loin d'être cataloguée comme une forme de ségrégation sociale.

Trouver un emploi CDI n'est pourtant pas l'objectif que partagent tous les précaires. Les intermittents sont les plus attachés à ne pas changer leur situation. L'insécurité de l'emploi « c'est la condition du

comédien » (comédien, 36 ans, Paris). L'irrégularité du revenu n'est pas, non plus, un obstacle absolu. Le musicien célibataire a survécu en réglant ainsi sa conduite : « Il faut prévoir le lendemain. J'ai donc toujours dépensé le minimum pour vivre. Le reste, je l'ai épargné. Et puis un musicien est invité à droite à gauche ». De plus, il fait valoir que son réseau professionnel lui a toujours permis d'enchaîner les contrats. Une femme (52 ans, conseillère de vente CDD, Paris) dont le conjoint est, lui aussi, un intermittent du spectacle déclare que leur couple s'en est toujours bien sorti financièrement. « Il est vrai », dit-elle, « que l'épargne accumulée avant la crise se dépense vite en ce moment ». Aucun des intermittents n'a prévu le long terme. Interrogé sur sa retraite, le musicien qui est âgé de 59 ans répond : « le travail c'est la santé ».

Parmi les CDD et les intérimaires, certains envisagent de sortir de l'instabilité en se mettant à leur compte. « J'aurai pu trouver un emploi CDI mais ceux qu'on m'a proposés étaient sans intérêt » (femme, 33 ans, diplôme universitaire d'anglais, Paris). La même personne précise que pour sortir de sa situation actuelle où elle survit grâce à l'argent que lui prêtent des amis, il lui suffirait « d'un gros contrat pendant 6 mois », période pendant laquelle elle serait en mesure de concevoir un projet d'entreprise. Une autre jeune femme, qui a été intermittente dans l'audiovisuel, a dans l'idée d'ouvrir une garderie pour chien, dans le prolongement de sa passion pour ces animaux de compagnie (femme, 31 ans, Paris). Mais jusqu'à présent les banques ne lui ont pas fait un bon accueil. Un homme jeune qui avait des projets de cette nature a été obligé de les mettre en veilleuse en raison de la conjoncture économique de crise. « Après mes études à l'université, j'avais beaucoup de projets. La crise m'a fait devenir métro/boulot/dodo. J'évite de voir à long terme et je ne vois pas le bout du tunnel » (homme, 31 ans, Lille). Il enchaîne donc les contrats CDD. D'autres ont cru à l'indépendance dans le passé. Mais cette expérience a mal tourné. « J'ai été à mon compte. J'ai déposé le bilan au bout de 4 ans ». « Les charges sont terribles ». « J'ai eu des impayés ». Le statut d'auto-entrepreneur suscite aussi des critiques. Le plafond de la rémunération a été fixé trop bas. « Au final on ne gagne pas sa vie. C'est un truc déguisé ».

Le groupe le plus nombreux est celui qui n'envisage pas un changement de leur situation d'emploi mais seulement son aménagement. Les obstacles qu'ils rencontrent sont de plusieurs types. Une parisienne n'a plus rien de neuf dans sa garde-robe. Or « Il faut être chicos pour trouver un emploi » dans les boutiques qui vendent de la mode. Une lilloise de 38 ans aurait besoin de recommandations. Elle-même ne connaît pas « les bonnes personnes ». Le pôle emploi devrait « introduire » les demandeurs « dans les bons réseaux ». Il faudrait aussi que les grandes entreprises « arrêtent d'embaucher des stagiaires » (femme, Paris). Une formation complémentaire serait aussi nécessaire pour améliorer la rentabilité de leurs recherches mais cette solution est trop onéreuse pour être réalisable. Les banques et autres organismes de crédit ont des taux qui ne les incitent pas à emprunter. Car « les seuls crédits auxquels nous avons droit, ce sont ceux qui enfoncent le plus » (femme, 31 ans, Paris). Un dernier obstacle qu'ils rencontrent dans la recherche d'emploi tient à leurs obligations familiales. « Je sais à quelle heure je commence. Mais je ne sais pas à quelle je rentre. Cela me pose un problème pour aller chercher mes enfants » (chauffeur-livreur, 41 ans, Lille). Les mères, notamment celles dont le conjoint a un emploi, sont tentées de ne retenir que les propositions à proximité de leur domicile et compatibles avec les horaires scolaires de leurs enfants (femme, 38 ans, 3 enfants, Lille ; femme, 31 ans, 2 enfants, Lille).

Tous sont inquiétés par leur état de santé. Les plus jeunes réalisent qu'ils ne sont plus dans la première jeunesse. Un parisien formule avec ironie son pessimisme : « Je souhaiterais connaître la retraite ! ». Le comédien, qui est âgé de 36 ans, n'a plus l'énergie nécessaire pour tenir un rôle sur la scène. Il se reconvertit dans l'enseignement du Théâtre et s'essaie aussi à la rédaction d'un scénario. Il aurait bien besoin de « longues vacances ». Il irait mieux s'il pouvait « vivre au soleil tous les hivers ». La jeune femme qui a le projet d'ouvrir une garderie pour chien a pris du poids et souhaiterait retrouver sa forme physique antérieure. Si elle en avait les moyens, elle serait tentée par les services d'un coach sportif. Les plus âgés n'ont pas les moyens de recourir à des soins souvent mal remboursés par les mutuelles. Pour cette raison, le musicien ne fait pas faire les soins dentaires dont il aurait besoin. « Je souhaiterais cotiser moins dans une mutuelle et avoir des remboursements supérieurs à ce que j'ai versé ». La parisienne, âgée de 57 ans, qui a joué au cinéma aurait besoin de consulter une ostéopathe ; cependant d'autres dépenses plus nécessaires passent avant. Certaines situations en se répétant trop souvent finissent par être dangereuses pour la santé. « Tu te lèves. Et tu attends en vain l'appel de la boîte d'intérim. Tu regardes alors sur internet ou dans la *Voix du Nord*. Tu appelles et tous les postes sont déjà pris ». Le chauffeur-livreur, qui a quatre enfants à nourrir, emploie le mot « stress » pour décrire sa tension nerveuse matinale.

Les célibataires sans enfants ne mentionnent pas le projet d'en avoir. Ils ne semblent pas non plus pressés de stabiliser leur situation conjugale. Seul le plus âgé (59 ans) a pour souhait de se trouver un conjoint. Les plus jeunes sont absorbés dans les difficultés quotidiennes. À la question : réussir votre vie, ce serait quoi ? L'une d'entre eux répond dans l'ordre suivant : « Ne pas penser à l'argent, avoir des amis et l'amour ». L'entourage familial essaie de comprendre leur instabilité. « Comme mes copains sont comme moi, mes parents ne sont pas trop inquiets » (homme, 32 ans, Paris). D'autres parents expriment leur inquiétude, comme le rapportent leurs enfants. « Ma mère fait des cauchemars à cause de ma situation » (femme, 33 ans, célibataire, Paris). Célibataire aussi et « n'ayant pas d'emploi stable, je suis le vilain petit canard pour mes parents » (femme, 31 ans, Paris).

1.4. En quatrième lieu, les CDI célibataires ou familles monoparentales

« Grand beau temps, je sors de plein de galères. Je viens d'avoir un contrat CDI ». L'homme, 36 ans, qui a divorcé et partage la garde de ses enfants (3 et 4 ans), qualifie ainsi sa situation récente. Sont regroupés ici dans les deux *focus groups*, celui de Paris et celui de Tours, les parents isolés et les célibataires. Un parisien âgé de 32 ans, sans enfant et depuis peu en couple, souligne, de lui-même, le changement de vie qu'il vient de traverser. « Le célibataire a une vie difficile. Ma vie a changé avec ma mise en couple ». Ces célibataires et ces familles monoparentales se perçoivent comme relativement favorisés par leur emploi stable mais défavorisés par leur absence de conjoint. Tous partagent le même constat pessimiste sur la société en crise, tout en reconnaissant que leur propre vie ne va pas si mal que cela, si on la compare à celle de ceux dont le travail est précaire.

Un contrat CDI n'est pas seulement une garantie portant sur la stabilité de l'emploi. C'est aussi l'ouverture d'un devenir professionnel dans l'entreprise ou l'administration. Interrogée sur la météo de sa vie présente, cette parisienne âgée de 49 ans, qui travaille dans une ludothèque, déclare : « Éclaircie. Je

viens d'être promue ». Une autre femme, plus jeune, est fonctionnaire : « Dans ma profession, je m'éclate et j'ai un bon salaire. [...]. Mon seul souhait c'est de réussir le concours administratif auquel je me présente bientôt ». Parmi les fonctionnaires, changer de métier est un projet de long terme souvent envisagé car la stabilité de l'emploi n'est pas tout. Une parisienne appartenant à une administration prestigieuse de l'État, qui élève seule ses deux adolescents, ne désespère pas de devenir indépendante, quand ses enfants seront autonomes. « Je n'ai pas de problème au travail. Mais j'ai l'idée d'ouvrir un restaurant ». Un homme, professeur de gymnastique envisage aussi de quitter la fonction publique si une invention qu'il a en tête prend corps. Une femme, professeur des écoles, « aimerait rester dans sa branche mais créer des choses qui n'existent pas ». Une comptable dans l'administration a le projet de retourner dans le tourisme, sa première profession. « J'adore le contact, l'ambiance vacances. Mais pour y arriver, j'aurais besoin d'argent ». Une tourangelle divorcée, avec un adolescent a pensé aussi à changer d'emploi. « J'ai une passion pour la peinture sur verre. J'aurais aimé me lancer ». Mais elle hésite à prendre le risque de l'indépendance. « J'ai besoin de mon salaire. Les auto-entrepreneurs, ce n'est pas la fête. Il y en a qui ne mangent pas ».

Une seconde spécificité de ces ménages provient, en effet, de ce que ni les célibataires sans enfant, ni les parents isolés n'ont renoncé totalement à la vie en couple. La vie de la célibataire âgée de 36 ans qui aime son emploi et espère une promotion est concentrée sur son travail. « La célibataire rentre tard du travail. Ce n'est pas grave ! Elle n'a pas d'enfant ». Les choses vont changer car elle souhaite « un chéri et des enfants » dès qu'elle aura réussi son concours administratif. La fonctionnaire, mère de deux adolescents, a mal vécu sa situation après le divorce. « Le regard des gens quand j'ai divorcé était très dur. Les hommes ont refusé ma situation. Les femmes l'ont mieux acceptée ». Parmi ses souhaits vient en premier celui de « rencontrer l'homme de ma vie ». L'homme divorcé qui a la charge de ses deux enfants en bas âge subit la pression de ses propres parents qui lui demandent souvent : « quand retrouveras-tu une femme ? ». Une femme avec un fils adolescent se défend contre une telle pression de la part sa famille. « Dans mon travail, j'accueille beaucoup de gens. Je ne me sens pas isolée. Mais ma famille s'inquiète de me voir seule ». Elle ajoute aussi : « Mon fils a quinze ans. Il est plus autonome. J'ai plus de temps libre ». Garder ses chances de trouver un conjoint fait probablement partie des raisons pour lesquelles célibataires et séparés se disent motivés à entretenir leur physique. Ils seraient intéressés par la thalassothérapie, le coach sportif et même l'orthodontie. « Je rêve de belles dents » dit une mère d'un adolescent de 15 ans. Une autre dont la fille a 18 ans, évoque avec enthousiasme la thalassothérapie qui a été pour elle une expérience inattendue d'un grand bien-être physique. La vie en couple reste un idéal fort.

Dans la vie quotidienne, les obstacles que l'on affronte, pas seulement pour les soins de beauté, sont financiers. « La vie est très chère quand on est seul » (femme, 39, Paris). La divorcée qui aurait voulu faire de la peinture sur verre a dû racheter la part de son époux dans le logement dont elle est maintenant la seule propriétaire. Elle a épuisé son épargne et roule dans une vieille voiture qui, tous les jours, risque de tomber en panne. « Un crédit quand on est seul, c'est plus difficile ». La ludothécaire qui vit avec un fils de 15 ans à Paris est, comme elle dit elle-même, « obsédée par la rénovation de son appartement » qu'elle va enfin pouvoir réaliser maintenant qu'elle a obtenu une promotion. Le parisien, qui, à 36 ans, vient d'avoir son premier CDI, va pouvoir enfin s'acheter une moto. Bien que ces personnes s'inquiètent de leur retraite,

il est souvent impossible de mettre de l'argent de côté, car des imprévus (les nouvelles lunettes des enfants ou leur voyage de classe à l'étranger) sont à régler d'urgence.

L'accès au crédit est un problème qui est tout particulièrement crucial à propos du logement. « C'est impossible de devenir propriétaire » pour ce célibataire sans enfant qui vit à Paris. Pas de projet de cette nature pour cette mère isolée âgée de 49 ans qui, plus modestement, ne vise qu'à réaliser la décoration du logement qu'elle loue. La mère des deux adolescents fait passer en priorité les frais que représente la sécurisation de son appartement. Elle n'exclut pas ce projet à plus long terme. À l'âge de la retraite, elle espère « acheter une maison en Charente » où elle vivra avec sa maman. Même projet de long terme pour ce tourangeau de 46 ans qui vit seul et espère acheter une petite maison où il pourrait vivre « en colocation » avec ses vieux parents ou ses beaux-parents auxquels il veut éviter que leur soit imposée la maison de retraite. Devenir propriétaire, cependant, n'est pas sans danger. Ce sont de nouveaux risques financiers que l'on court. « Quand la chaudière explose, il vaut mieux être locataire dans un HLM » (éducatrice, Tours). Une secrétaire comptable qui vit seule avec ses trois enfants regrette presque d'avoir hérité d'une maison : « maintenant je m'y sens bloquée ».

Les familles monoparentales mais aussi des célibataires endurcis partagent avec les précaires une autre caractéristique, l'intensité des relations avec leur famille d'origine. « Pour élever mes enfants, je peux compter sur ma sœur plus âgée » (homme, deux enfants de 3 et 4 ans). « Au moment du divorce, mes frères m'ont aidée » (femme, un garçon de 15 ans). « Les vêtements des enfants de mes frères et sœurs me sont envoyés régulièrement » (femme, deux enfants de 13 et 14 ans). Leurs enfants passent les vacances avec leurs cousins ou chez leurs grands-parents. Frères et sœurs ou parents viennent faire des travaux d'aménagement du domicile. On peut aussi compter sur eux si surviennent de graves accidents de santé. Les frères ou sœurs notamment ceux encore célibataires sont souvent sollicités. La jeune célibataire, qui attend pour se marier et avoir des enfants sa réussite à un concours administratif, s'occupe souvent de ses neveux et de sa mère. L'entraide est le plus souvent en nature et non en argent. Cependant, on trouve des accommodements avec ce principe. Le jeune parisien, récemment en couple et sans enfant, gagne bien sa vie. « L'argent ne circule pas dans la famille. Mes parents viennent faire la peinture chez moi et je leur fais cadeau d'une télévision ». Plus franchement, le père qui a la charge de deux enfants en bas âge est propriétaire de son appartement dont les parents ont avancé l'argent et qu'il est en train de rembourser. La réciprocité dans les échanges est souvent repoussée à plus tard. La retraite (ou le retour dans la province natale pour les Parisiens d'adoption) est alors présentée comme une période favorable pour payer sa dette. Parents et beaux-parents pourront être aidés dans leur vieillesse ou même accueillis chez soi, s'ils sont devenus dépendants (homme, 46 ans, Tours).

1.5. En cinquième lieu, les couples CDI avec enfant(s) au foyer

Tout comme les pivots à l'âge de la retraite qui seront examinés plus bas, les couples CDI avec enfant(s) au foyer, bénéficient d'un revenu relativement élevé. Les deux conjoints ont le plus souvent un emploi dans le secteur privé ou dans l'administration publique. Ils sont souvent propriétaires de leur logement, à Tours ou à Paris. Leurs souhaits et leurs projets ne font pas état de leur carrière professionnelle et notamment de

leur avancement. Ils portent sur la sphère domestique, l'amélioration de leur logement mais surtout l'avenir de leurs enfants.

Réussir sa vie est une question qui concerne le groupe familial dans son entier. Les parents sont censés trouver le bonheur dans les relations avec leurs enfants. « Les autres couples sans enfant sont passés à côté de ce qui est le plus important dans la vie » (femme, Tours). Les vacances sont un des moments privilégiés. « Voyager, avoir de bons moments ensemble, c'est bon pour le bonheur familial » (femme, Paris). Un parisien, qui connaît Cuba et a apprécié cette île où il a séjourné, souhaiterait y emmener, un jour, sa fille en voyage. Atteindre cet objectif collectif suppose des concessions de chacun dans la famille. « C'est vrai que les enfants sont un frein. Il faut énormément investir en énergie et en temps » (femme, Paris). Les dépenses occasionnées par les enfants amènent les parents, par exemple, à s'imposer des restrictions sur les loisirs. « Pas de ski cette année », commente un père tourangeau. De leur côté, les enfants apprennent à rabattre sur leurs exigences. L'éducation familiale consiste à « dire aux enfants qu'on les aime mais que chacun dans le ménage doit avoir sa place » (femme, Tours). Les parents aussi doivent pouvoir profiter de « leur temps à eux ».

Dans ces relations de forte interdépendance, la bonne santé de chacun est un souci majeur pour le bonheur de tous. Or la sécurité sociale et les mutuelles ne couvrent pas tous les soins qui se révèlent nécessaires. Les lunettes et les soins d'orthodontie sont les plus fréquemment cités. Certains parents ont pris des assurances complémentaires. Une mère tourangelle, qui veut protéger ses enfants en toutes circonstances, se dit « bourrée de polices d'assurances ». Autre source d'inquiétude : les assurances. Les engagements qu'elles prennent suscitent de la méfiance. La beauté est un autre domaine qui est source de frustrations. Du lifting, des traitements au botox qui effacent les rides, de la thalassothérapie ou des services des coaches sportifs, les mères de famille se disent intéressées ; mais il s'agit des soins qui coûtent cher et qui peuvent entraîner des tensions sur le budget. Les limites sont donc clairement posées. Ces soins sont du « luxe » et, à ce titre, ne doivent pas être financés par le crédit « qui pousse à vivre au-dessus de ses moyens ».

La propriété du logement, en revanche, n'est pas un luxe et est la source de nombreuses préoccupations. Un seul chef de famille n'est pas propriétaire (ou en accès à la propriété) mais il s'est récemment installé avec ses trois enfants à Tours, à la suite d'une mutation professionnelle. « On peut tous devenir propriétaire » (femme, Paris) est une affirmation qui fait consensus dans le groupe. Les besoins de financement cités par les participants, aussi bien à Tours qu'à Paris, sont variés : achat du logement, gros travaux mais aussi réfection périodique de la peinture ou renouvellement des équipements. On ne cache pas ses réticences à emprunter aux banques. Les parents prêtent. Les frères et sœurs se cotisent, à charge de revanche (homme, Paris). On reproche aux banques de négocier leurs crédits « comme des marchands de tapis ». Est critiqué aussi le manque de conseil. Le trop rapide *turnover* des conseillers dans les agences bancaires est un obstacle à avoir des relations suivies et à établir des relations de confiance. Aux ménages qui manquent d'information pour bien choisir les entrepreneurs (femme, Paris), les banques devraient fournir au moins une liste noire des entreprises à éviter localement (homme, Tours). Le service d'une agence locale de certification serait souhaitable (homme, Tours).

Ces familles sont soucieuses de donner à leurs enfants les moyens de réussir professionnellement. C'est là leur préoccupation majeure. Dans cet objectif, l'éducation scolaire est une acquisition indispensable. « Les études, c'est comme un train dans une gare. On ne le prend pas deux fois » (femme, Paris). De plus, il est souhaitable aussi que les enfants entreprennent des études longues. Enfin, les acquis scolaires doivent être complétés par l'ouverture au monde que donnent l'apprentissage des langues, les voyages et mieux encore les stages à l'étranger. Toutes les situations de la vie et pas seulement celles du travail supposent que l'enfant ait mené à son terme son éducation. « La culture est nécessaire pour avoir un avis intelligent et cohérent sur les situations de la vie où l'on se trouve » (femme, Paris). L'éducation ne se limite pas à la formation nécessaire à l'avenir professionnel.

Le coût de cette éducation est anticipé avec réalisme mais aussi, surtout pour les parents d'enfants jeunes, avec inquiétude. L'école publique est gratuite ; mais les parents doivent faire des efforts à chaque rentrée scolaire pour les fournitures toujours de plus en chères, et pendant l'année, pour les voyages de classes de plus en plus fréquents et les cours particuliers. Certains parents ne sont pas aussi convaincus qu'il soit nécessaire de pousser plus loin les études des enfants. « Ce n'est pas nécessaire de faire Bac+5. Mon fils est en 3^e et veut faire pâtissier. Or, à Tours, il y a des compagnons pâtissiers » (homme, Tours). Un autre parent évoque la filière sport-étude comme plus rapide et convenant mieux aux goûts et aux aptitudes de son enfant. Mais pour la plupart des parents, l'objectif à attendre est celui des diplômes délivrés par l'université ou les grandes écoles. Or cet itinéraire est source de dépenses lourdes. D'abord, les concours d'entrée dans les grandes écoles et souvent leur scolarité sont payants. Aux étudiants à l'université, les parents doivent louer un logement quand le lieu d'étude est éloigné. Certains parents envisagent d'accompagner encore plus loin leurs enfants. « Ma fille va partir. J'aimerais lui donner un bon coup de pouce pour l'installer » (femme, Paris). C'est aussi l'intention d'un père tourangeau qui appartient au groupe suivant des pivots. Il a prévu de donner 10 000 euros à sa fille dès qu'elle aura terminé ses études supérieures.

1.6. En sixième lieu, les pivots de famille

Ils ou elles ont entre 50 et 70 ans. Certains sont toujours en activité mais préparent le passage à la retraite. D'autres sont retraités. Dans les souhaits et les projets de tous, la profession a disparu comme une phase dépassée de leur vie. En revanche, l'avenir reste fortement enraciné dans le passé familial. Cette nouvelle étape donne à l'entraide une place centrale. Car ces personnes sont devenues des pivots pour leur descendance (leurs enfants, leurs petits-enfants²) mais aussi pour leurs propres parents dont l'autonomie, y compris financière, décline. Enfin, ils ont conscience qu'ils basculeront éventuellement, eux-mêmes, dans la dépendance.

² Le retraité de la SNCF a l'intention de constituer un petit capital qui devrait, plus tard, être utilisé pour les études de ses deux petits-enfants.

Tous ne se préparent pas au passage à la retraite ou, pour ceux qui ont franchi ce pas, tous ne sont pas préparés à cette rupture. Un retraité de la SNCF n'a pas anticipé l'arrêt de ses activités professionnelles et en souffre. « Le passage à la retraite est un changement trop profond ». Il se plaint de ne plus voyager autant que dans sa fin de carrière et s'estime très « frustré dans ses besoins relationnels ». Ce divorcé a, cependant, un fils et des petits-enfants. L'achat immobilier va permettre d'entrevoir une solution à son malheur. À retardement, il envisage d'acheter « une petite résidence pour y accueillir sa famille et ses amis ». La retraite fait l'objet d'un projet mûrement réfléchi pour cette fonctionnaire de la santé, toujours en activité et qui a élevé, seule, ses deux enfants. La réussite de cette transition dépend de la date de son départ à la retraite. Celle-ci doit se produire le plus tard possible car alors elle coïncidera avec la dernière mensualité pour rembourser l'emprunt de sa maison. Cette maison étant trop grande pour elle seule, maintenant que ses enfants sont partis, elle prévoit de la vendre. Une autre raison à s'en débarrasser vite tient au mauvais état de sa toiture. Elle ne veut pas être obligée à faire des travaux. Ensuite elle pourra réaliser son souhait le plus cher : « je rêve d'acheter un appartement proche de la mer ».

Les projets immobiliers de ceux qui partent à la retraite sont parfois faits en rapport avec les difficultés que rencontrent les enfants pour trouver un emploi. Un salarié dans l'imprimerie, qui sera le mois prochain à la retraite, a prévu une opération immobilière qui a plusieurs objectifs. Il a une passion partagée avec ses deux filles, celle du cheval. Son intention est d'organiser un gîte équestre où il exercera une activité de gestion. Il n'exclut pas que cette activité puisse lui permettre de maintenir le niveau de sa retraite, si cela devenait nécessaire (il doute de la capacité future des caisses de retraite à tenir leurs engagements). Quant à ses filles, elles donneront des leçons d'équitation, ce qui leur fournira les deux emplois auxquelles elles aspirent. Un typographe, nouvellement retraité, a le projet de construire un refuge pour les chats. Ce projet répond à un second objectif. L'aîné de ses fils est devenu militaire mais le cadet n'a pas d'emploi. Le chantier va occuper son second fils. La maison dans le sud-ouest, dont son épouse a hérité, a besoin de gros travaux pas seulement pour y installer dans le jardin le refuge à chat. Plus tard, elle devrait pouvoir accueillir ses deux enfants et ses deux petits-enfants pour les vacances mais aussi héberger l'un ou l'autre si la nécessité s'en faisait sentir.

La grande affaire de cet âge est le soin apporté aux parents et la hantise de devoir faire face à des situations de dépendance. Le retraité de la SNCF n'en dit pas plus : il a « déjà donné pour ses parents ». Le gîte équestre que le retraité de l'imprimerie prévoit d'installer pour ses deux filles se trouve à proximité du logement de sa propre mère dont il s'occupe. Un technicien du BTP en préretraite a tout essayé pour maintenir ses parents à domicile, comme ceux-ci le voulaient. Mais il a dû y renoncer, ne trouvant pas le personnel nécessaire pour prendre soin d'eux. Une infirmière retraitée qui réside à Paris, a su trouver une association qui l'a dirigée pour trouver un établissement où elle a placé sa mère.

Tous ceux qui ont fait des expériences analogues avec leurs parents ont clairement à l'esprit ce que cela signifie pour leur propre avenir. En plus de sa résidence principale, le technicien du BTP a constitué un bien immobilier susceptible d'être vendu. Le produit de cette vente sera consacré à ses soins, s'il devenait dépendant. S'il échappe à cette fin, ses enfants en hériteront. Le retraité de la SNCF a pris, lui aussi, des dispositions financières analogues dans cette éventualité. L'infirmière parisienne, âgée de 60 ans, ne

voudrait pas être mise à la retraite tout de suite pour accumuler davantage d'épargne, ayant réalisé combien coûte une bonne maison de retraite, à la suite des recherches qu'elle a faites pour sa mère. Une tourangelle, âgée de 55 ans, dont le mari est officier à la retraite et qui a encore deux de ses quatre enfants au foyer veut, avant tout, que ses enfants ne soient pas contraints de la prendre à leur charge si, à l'avenir, elle devenait dépendante. Une autre tourangelle qui, pour elle, a pris une assurance « dépendance » se demande si, dans cette éventualité, la somme mensuelle prévue suffit à couvrir les soins. « On a besoin de conseils en ce domaine ». Les engagements écrits des assurances ne suffisent pas.

2. Du pessimisme pour l'avenir collectif et du réalisme plutôt optimiste pour ses propres projets

La période de crise marque les esprits mais pas forcément dans le sens où on aurait pu l'attendre. La classe moyenne rêve mais ses souhaits sont limités et réduits à des projets concrets. Une seule personne exprime le projet de faire le tour du monde en voilier. Ce voyage est immédiatement classé par le groupe, et avec l'accord de celui qui l'a formulé, parmi les projets irréalisables. En général, les ambitions de chacun sont donc mesurées. Et les souhaits jugés comme réalistes ne sont pas pour autant facilement réalisables. Même les projets terre-à-terre, on n'est pas certain de pouvoir les mener à bien.

La France est entrée dans une zone de hautes turbulences. Le pessimisme sur ce monde incertain et inquiétant est particulièrement accentué parmi les salariés précaires, les CDI célibataires et familles monoparentales et les indépendants. Il n'empêche pas un relatif optimisme sur sa propre situation personnelle. Dans tous les modes de vie, on ne manque pas confiance en soi. On recourt au troc quand on n'a pas d'argent. On mobilise l'entraide dans la parenté. On rebondit avec ses seules ressources de caractère, après une mauvaise période. On se débrouille aussi. Sans s'en offusquer, la conversation des groupes fait état des coups de canif à la légalité. Sont évoquées notamment les fausses feuilles de paye pour obtenir du travail, la location d'un logement ou du crédit. Les fortunes qui se font dans les industries culturelles (disque, cinéma, livre) sont présentées comme plus immorales que le téléchargement de la musique, du cinéma et bientôt du livre. La classe moyenne qui apparaît dans ces conversations est plutôt désinhibée.

3. Le retrait annoncé de l'État providence

Aucune critique à l'égard des **allocations familiales**. La question n'est même jamais venue en discussion. En revanche, est abordée la question des **allocations aux chômeurs**. Elles ne sont pas contestées, même parmi les petits indépendants, les premiers à dénoncer la lourdeur des prélèvements de l'Urssaf. Ceux d'entre eux qui sont devenus indépendants après avoir été licenciés de l'entreprise où ils étaient salariés en ont bénéficié. Ils y voient une des conditions qui leur a permis de réussir leur réorientation de carrière.

En revanche, est critiqué le paiement d'une cotisation pour **la retraite**. Les jeunes évoquent la faillite, annoncée par la presse, des caisses de retraite. Certains d'entre eux épargnent déjà avec l'objectif

d'acquérir un logement car le fait d'être propriétaire leur apparaît comme une protection nécessaire à l'âge de la retraite. Certains voudraient même ne plus cotiser dès maintenant et utiliser ce montant pour accroître leur épargne. Un indépendant préférerait verser le montant de sa cotisation de retraite pour acheter une maison qu'il pourrait transmettre à ses enfants. Il se dit être sûr de mourir avant l'âge de la retraite car son père et son grand-père sont décédés avant 60 ans. D'autres indépendants et des précaires prévoient dès maintenant qu'ils devront travailler à l'âge de la retraite

Les critiques à l'égard de l'institution scolaire sont de plusieurs types. Premièrement, les parents d'élèves du primaire et du secondaire réalisent que **l'école publique** est de moins en moins gratuite. Les couples biactifs mais surtout les familles monoparentales ont du mal à faire face à des dépenses en constante croissance (fournitures scolaires, voyage de classe, cours particuliers) pour la scolarité obligatoire. En second lieu, les études supérieures sont encore plus coûteuses pour les familles : concours payants, scolarité payante dans les écoles d'ingénieurs, de commerce, de professions de la santé et dans certaines universités, location d'un logement quand l'université ou l'école est éloignée du logement familial. Parents ou grands-parents organisent ou songent à organiser une épargne dédiée aux études supérieures des enfants ou des petits-enfants. En troisième lieu, les jeunes fraîchement sortis du système scolaire critiquent la formation qu'ils ont reçue dans l'Éducation nationale. L'absence d'une orientation précoce est tenue pour responsable de l'échec de leur scolarité obligatoire ou du moins des insuffisances de formation qu'ils ressentent. Les petits boulots pendant les vacances font mieux découvrir aux étudiants leur vocation que les cours à l'université. En quatrième lieu, certains parents ne sont pas convaincus qu'il soit nécessaire de pousser les enfants à faire des études longues pour qu'un adolescent ait un métier en rapport avec ses goûts et ses aptitudes. C'est là une critique de l'éducation de masse qui ne vient pas de l'élite mais d'une classe moyenne qui n'a pas confiance dans l'ascenseur social mais vise simplement à orienter ses enfants vers un métier épanouissant de type artisanal. Les compagnons du tour de France sont cités pour la qualité de l'apprentissage qu'ils donnent.

Les **assurances médicales** sont critiquées aussi pour l'insuffisance des prises en charge mais aussi sur le principe de la mutualisation. Premièrement, la couverture est insuffisante pour les lunettes et l'orthodontie (CDI, CDD). Deuxièmement, on se croit protégé mais on ne l'est pas en réalité. Par exemple, une jeune fille, encore chez ses parents (Tours), victime d'un accident de la route reçoit toujours des soins deux ans après. La mutuelle aurait payé si cet accident avait eu lieu au domicile mais pas, comme c'est le cas, en tant que passagère d'un véhicule. Troisièmement, la critique est plus de principe pour cette fonctionnaire (CDI Paris) dont la famille vit en Haïti. Elle préférerait renoncer à son assurance maladie obligatoire (« Je ne suis jamais malade ») et envoyer son montant pour soulager sa famille restée au pays. Sur le principe de la mutualisation, le même type d'argument est avancé par un immigré. Il aura besoin de soins médicaux surtout à la retraite mais ne pourra pas bénéficier de son assurance médicale française car il sera retourné dans son pays natal. Un quatrième type de critique porte sur la qualité des soins en fin de vie. La dépendance des parents révèle aux enfants, à qui cette situation est arrivée, que la situation actuelle ne leur garantit pas la qualité des soins dont ils espèrent bénéficier (pivots, Paris et Tours). Un tourangeau a acheté une maison de rapport pour payer son loyer et ses soins dans une maison de retraite. S'il meurt auparavant, la maison de rapport reviendra à ses enfants. Il trouve cet arrangement plus avantageux que de prendre une assurance particulière en cas de dépendance.

4. La résilience individuelle et le statut d'indépendant dans l'emploi

Dans une période de crise dont la fin n'est toujours pas annoncée, les souhaits et les projets concernent prioritairement l'emploi. Les jeunes qui sont en transition vers le monde du travail, sont soucieux d'y trouver leur vraie place, celle qui correspond à leurs capacités et à leur épanouissement. Aux âges actifs, les salariés craignent le chômage et espèrent se saisir des opportunités sur lieu de travail, en changeant d'emploi ou en s'installant à leur compte. Les indépendants sont attentifs à identifier des domaines porteurs pour leurs activités et aux conditions dans lesquels ils améliorent l'accès à leurs clients. L'éducation scolaire et la formation professionnelle sont aussi source de souhaits et de projets pour autant qu'elles conditionnent l'accès à l'emploi pour soi-même, pour ses enfants ou pour ses petits-enfants.

Sur qui et sur quoi compter pour donner corps à des souhaits et réaliser des projets ? En plus des reproches adressés à l'État, d'autres institutions économiques font aussi l'objet de critiques. Les entreprises suscitent des réserves parmi les jeunes diplômés car les emplois n'y sont pas perçus comme stables et ne donnent pas d'autonomie dans le travail. Les banques ne financent pas les projets qu'on leur soumet. Banques et assurances sont plus soucieuses de leur bonne santé financière que de celle de leurs clients ou de leurs employés. En revanche, les associations ont bonne réputation mais leur pouvoir économique est limité.

La confiance en soi est essentielle pour survivre. Être devenu indépendant et se maintenir dans ce statut est méritoire. Les quatre femmes qui exercent en indépendantes leurs activités professionnelles s'insurgent contre les journaux dont les informations alarmistes contribuent à casser le moral des gens. Certes le statut d'indépendant est une mise à l'épreuve constante. Certains n'ont pas réussi à franchir le premier obstacle. Parmi les précaires, certains accusent l'Urssaf dont les exigences ont conduit à l'échec de leur entreprise. Le récent statut d'auto-entrepreneur est dénoncé aussi comme ne répondant pas à la période de décollage dans le travail indépendant. En revanche, ceux qui ont réussi à sortir de cette mauvaise passe sont fiers d'apporter leur témoignage.

Chez les jeunes, le projet de devenir son propre patron rencontre aussi du succès aussi bien chez les peu diplômés que chez les étudiants qui sont en école de commerce. L'attrance pour ce statut se rencontre aussi parmi les salariés de la fonction publique mais les projets de ces derniers sont situés à un horizon éloigné, après la crise. Le professeur de gymnastique au lycée est coach à ses heures libres. Il a aussi en tête un projet audiovisuel par lequel il espère quitter la fonction publique. La divorcée avec deux grands enfants, fonctionnaire B de la fonction publique dans un des grands corps de l'État, voudrait ouvrir un restaurant. À Tours, une autre fonctionnaire voudrait vivre de son activité de loisir préférée : la peinture sur verre. À Paris, une professeure des écoles qui vient juste d'être titularisée annonce que son objectif à moyen terme est de quitter la fonction publique.

L'homme (Paris) qui va prendre sa retraite au milieu des chevaux vise offrir par-là à ses deux filles de devenir indépendantes, en enseignant l'équitation. Situation identique pour un autre retraité soucieux de faire travailler son fils au chômage dans la rénovation de la propriété de famille. Ce dernier pourrait rentrer sur le marché de l'emploi comme artisan du bâtiment, si s'améliorait nettement la situation économique.

5. Le familialisme de la classe moyenne

D'autres souhaits et d'autres projets que ceux du travail et de la formation professionnelle sont formulés. Ils ont trait à la santé, au logement, à la formation du couple, aux parents âgés dont l'état de santé se détériore et/ou dont la situation financière décline, à leur propre fin de vie.

La famille intervient de la façon la plus sûre et souvent la plus efficace pour soutenir matériellement mais aussi pour son appui moral. Une jeune enseignante à Paris déclare à propos de ses parents « Je sais qu'ils sont là et c'est rassurant, même si je n'ai pas besoin d'eux ». Une jeune femme divorcée ne cache pas qu'elle compte sur sa mère pour garder ses enfants pendant les vacances. Certains trentenaires dont l'emploi est précaire ou qui sont seuls pour élever leurs enfants se sortent d'affaire grâce au fait que leurs parents leur ont permis antérieurement d'accéder à la propriété. Pour les moins de 30 ans, les aides ne proviennent pas seulement de leurs parents (Herpin et Verger 1997 ; Van de Velde 2007) mais aussi de leur fratrie. Le frère, après son divorce, compte sur sa sœur pour s'occuper des enfants dont il a la charge.

En retour, les enfants expriment leur gratitude à l'égard des parents. Une professeure des écoles a le projet d'acheter à son tour un appartement à ses parents. Une jeune femme voudrait pouvoir aider financièrement ses parents et sa famille en Haïti. Mais ces exceptions ne sont pas suffisantes pour inverser la direction du flux des aides, des plus âgés vers les plus jeunes (Herpin et Déchaux 2004). Certes, à l'âge des pivots de famille, l'entraide s'inverse mais en partie seulement. Car, en plus de l'aide à leurs enfants, les pivots se préoccupent de leurs propres parents, de l'insuffisance des retraites de ces derniers qui rendent leurs situations économiques difficiles ou franchement menaçantes, s'ils perdent leur autonomie.

Le familialisme concerne notamment les études des enfants, la propriété du logement et la situation de dépendance en fin de vie. Ces trois thèmes suscitent des prises de parole dont le sens moral est implicite. Trois principes doivent régler les comportements dans les relations entre parents et enfants. 1) Les parents doivent permettre à leurs enfants de réaliser des études leur offrant l'opportunité d'atteindre le niveau professionnel de leurs parents. 2) les parents doivent laisser un patrimoine à leurs enfants qui doit les aider à accéder à la propriété de leur logement (selon ce principe, donner en viager son domicile principal est honteux. 3) Les parents ne doivent pas devenir à la charge de leurs enfants en fin de vie, faute d'avoir pris les mesures financières suffisantes pour pallier leur état de santé.

Les étudiants endossent le premier principe quand ils rendent hommage aux parents qui les appuient dans leurs études. C'est le cas des deux étudiants école de commerce à Paris et de celui qui a récemment repris ses études à Lille. Les parents servent aussi d'exemple à un jeune, sans emploi. Ce dernier se souvient des raisons pour lesquelles son père n'a pas réussi à lancer un restaurant. En connaissant l'avertissement, il se prépare à relever le même défi.

Le second principe est illustré par l'accès à la propriété. Les parents ont acheté un logement à leur fille professeuse des écoles (30 ans, Paris). Même situation pour une jeune femme de 31 ans qui a le projet d'ouvrir une garderie pour chien (ancienne intermittente du spectacle, précaire, le « vilain petit canard » pour ses parents aisés). Elle fait le projet de leur faire un gros cadeau si elle réussit son entreprise. Un

homme divorcé avec deux enfants en bas âge dont le logement a été acheté par les parents va être, enfin, en situation de commencer à les rembourser (CDI, Paris).

Plusieurs témoignages évoquent le troisième principe. Quatre des pivots de famille se sont occupés de leurs parents devenus dépendants. Ils cherchent à se prémunir financièrement pour ne pas laisser à leurs enfants cette charge éventuelle.

Conclusion

La frustration à l'égard du pouvoir d'achat

Quelques mois avant ces *focus groups*, Ipsos a réalisé pour la Fondation Jean-Jaurès l'enquête « Le nouveau paysage idéologique français » (2011). Son exploitation compare la classe moyenne, nommée dans ce sondage « professions intermédiaires » (voir l'annexe pour la comparabilité de ces deux définitions) aux autres composantes de la société française à moins d'un an des élections présidentielles. Les cadres supérieurs sont d'avis « de réformer le pays en profondeur ». Les ouvriers sont plutôt soucieux de modérer le changement. Ils sont de l'opinion qu'il « faut revenir en arrière sur certaines choses ». Parmi les problèmes posés en France, ces derniers critiquent, plus que les autres milieux socioprofessionnels, l'immigration et l'insécurité. Quant aux professions intermédiaires, elles soutiennent une position moyenne : le changement oui, mais modéré. Leurs membres sont les plus nombreux à retenir la modalité de réponse suivante : « il faut aménager la société sur quelques aspects mais sans toucher à l'essentiel ».

D'autres résultats de ce sondage vont dans le sens de ceux établis par les *focus groups*. Les professions intermédiaires sont les plus sensibles à la déshumanisation des relations interpersonnelles. Elles plébiscitent « le respect des autres », quand il est demandé « avec plus de quoi le monde serait-il meilleur ? ». Une seconde convergence entre les enquêtes « quanti » et « quali » concerne l'optimisme relatif de la classe moyenne à l'égard de l'avenir de la France. Les professions intermédiaires répondent en forte majorité que son « déclin n'est pas inéluctable. On a des atouts pour s'en sortir y compris face aux pays émergents ». Tout comme les cadres supérieurs, elles craignent la mondialisation moins que les employés et les ouvriers et ne perçoivent pas l'Union européenne comme aggravant les effets de la mondialisation. Malgré les imperfections de la société française, l'avenir du pays n'est donc pas perçu par les professions intermédiaires de façon catastrophique. Elles éprouvent néanmoins des frustrations.

Des 14 domaines qui posent le plus de problèmes en France, les professions intermédiaires se plaignent tout particulièrement du fonctionnement de l'ascenseur social. « La société française telle qu'elle fonctionne actuellement aggrave les *inégalités liées au milieu d'origine* » est une opinion plus souvent partagée parmi les professions intermédiaires que parmi les cadres supérieurs mais aussi parmi les ouvriers et les employés. Le second reproche porte sur leur accès à la consommation. Parmi les professions intermédiaires, l'insuffisance de leur *pouvoir d'achat* est placée légèrement au-dessus du *chômage* qui occupe la première place pour les ouvriers, pour les employés mais aussi pour les cadres supérieurs.

Un article du *Wall Street Journal* (13 septembre 2011) donne un exemple éclairant pour comprendre l'importance qu'a l'accès à la consommation pour la classe moyenne. Il fait état de la défection d'une partie

de la classe moyenne pour les produits de qualité qui ont été conçus à leur intention par Procter et Gamble ou H. J. Heinz. En sens inverse, la demande est croissante pour les produits bas de gamme mais aussi pour les produits de luxe (les ventes chez le bijoutier Tiffany et dans la chaîne de luxe Neiman-Marcus sont en pleine croissance). Dans le marketing, cette approche est connue sous le nom de « théorie de consommateur sablier » *Consumer Hourglass Theory* (Lipietz 1996) ; Vittori 2009). Dans la situation économique de crise, la classe moyenne ne subit pas globalement un déclassement mais connaît des évolutions en sens inverse, les uns ayant tendance à consommer comme les ménages aisés, d'autres plus nombreux se rapprochant tendanciellement des ménages modestes (Bigot 2009). Dans l'analyse sociologique, cette situation est source d'une frustration particulièrement forte. La comparaison avec les milieux aisés susciterait moins de rancœur si tous les membres de la classe moyenne étaient également affectés par la situation économique.

L'accès au crédit est une composante importante de cette frustration à l'égard de la consommation. C'est bien ce qui ressort aussi des aspirations exprimées dans les *focus groupes*, notamment par ceux à qui les banques réduisent plus ou moins complètement l'autonomie financière. Mais de façon plus générale, les jeunes, les précaires, les personnes seules et les petits indépendants, ces catégories qui sont souvent sur une pente descendante, ont le sentiment que les organismes de crédit ne leur font pas le même accueil que les couples à deux CDI ou les personnes pivots en fin de vie professionnelle. La source de la frustration ne résulte pas de la comparaison avec les milieux riches mais de celle avec les relations professionnelles, les amis et surtout l'entourage familial, même si ces derniers leur apportent de l'aide.

Annexe méthodologique

Définition de la classe moyenne dans le recrutement des focus groups

À partir du revenu moyen de la population des ménages, tel qu'on le trouve calculé dans les publications de l'Insee, ont été sélectionnées par Ipsos, les personnes dont le ménage se situe dans une fourchette autour de la moyenne, 20 % au-dessus et 20 % au-dessous. Ce premier principe est modulé selon la composition du ménage. Car deux ménages avec un revenu mensuel de 2 000 euros n'ont pas le même niveau de vie si le premier est celui d'un célibataire et le second celui d'un couple avec trois enfants. Pour 5 des 6 types, sont fixées des fourchettes de revenu. Le plafond et le plancher qui permettent la sélection varient selon que la personne vit seule, en couple, en couple avec 1 enfant, en couple avec 2 enfants et plus. Pour les jeunes, tous les étudiants ont été retenus et tous ceux qui avaient un emploi. Ont aussi été retenus des moins de 30 ans sans emploi mais dont les projets en cours étaient suffisamment avancés. Dans l'enquête « Le nouveau paysage idéologique français » (Ipsos, 2011), les jeunes s'identifient fortement à la classe moyenne. La proportion des moins de 35 ans qui se perçoivent comme appartenant à la classe moyenne est beaucoup plus élevée que parmi les personnes plus âgées.

À la différence de cette dernière enquête qui définit la classe moyenne à partir des libellés de la profession³, les *focus groups* retiennent comme critère le revenu. Ne sont sélectionnés que les personnes dont le ménage a un revenu se situant à proximité de la moyenne des revenus des Français. Ces deux définitions de la classe moyenne et des professions intermédiaires sont cependant largement convergentes. Dans les *focus groups*, sont exclus les cadres supérieurs et les professions libérales par le haut, tous les ouvriers et la plus part des employés par le bas.

Une enquête qualitative de type « focus group »

6 ou 7 personnes participent à une conversation dans les locaux d'Ipsos, un peu sur le modèle de celles qu'organisent les plateaux de télévision dans la mesure où les participants sont avertis qu'ils sont filmés. L'animatrice (ou l'animateur), qui est formé(e) aux méthodes de la dynamique de groupe, demande à chacun de formuler ses souhaits et ses projets et à tous les participants d'intervenir sur les obstacles que peut rencontrer leur réalisation. Les personnes invitées sont incitées à argumenter leurs convictions. La méthodologie qualitative de la collecte ne présente pas les avantages des enquêtes quantitatives sur gros échantillon et leur exploitation par des méthodes statistiques. Le principal mérite de cette approche est sa souplesse. L'animateur du groupe a une large initiative pour orienter la discussion. Les commanditaires qui assistent à cette conversation derrière une glace sans tain peuvent intervenir auprès de l'animateur pour corriger l'orientation de la conversation. Chaque séance qui prend deux heures est interrompue en son milieu par l'animateur pour rendre visite aux commanditaires présents.

Parmi les personnes remplissant les critères de sélection, sont retenues celles volontaires et qui, dans l'entretien téléphonique préalable, font preuve de capacité à s'exprimer. Pour rendre la conversation animée et productive, deux conditions sont aussi respectées. Les personnes convoquées ne se connaissent pas avant de participer au groupe. De plus, leur anonymat est garanti. Le regard prospectif sur leur vie qu'elles sont incitées à avoir, ne sera pas rapporté à leur entourage personnel. Enfin, la composition de chacun de ces groupes respecte une diversité interne : on y trouve des hommes et des femmes, des locataires de leur logement et des propriétaires, des personnes d'origine géographique différentes. Les conversations sont enregistrées et filmées. Ces enregistrements sont la matière première des analyses ici présentées.

³ Sur le débat relatif aux classes moyennes voir S. Bosc (2008) ; L. Chauvel (2006) ; D. Goux et È. Maurin (2012).

BIBLIOGRAPHIE

- Bigot R., 2009. « Les classes moyennes sous pression ». *Consommation et modes de vie* (219).
- Bosc S., 2008. *Sociologie des classes moyennes*. Paris: La Découverte coll. Repères.
- Chauvel L., 2006. *Les classes moyennes à la dérive*, Paris: Le Seuil coll. La République des idées.
- Fondation Jean Jaurès, 2011. *Le nouveau paysage idéologique français*. <http://www.jean-jaurès.org/Publications/Dossiers-d-actualite/Le-nouveau-paysage-ideologique-francais/%28language%29/fre-FR>
- Goux D., Maurin É., 2012. *Les nouvelles classes moyennes*, Paris: Le Seuil coll. La République des idées.
- Herpin N., Déchaux J.-H., 2004. « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité ». *Économie et statistique* (373): 3-32.
- Herpin N., Verger D., 1997. « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté ». *Économie et statistique* (308-309-310): 211-227.
- Lipietz A., 1996. *La société en sablier*. Paris: La Découverte.
- Van de Velde C., 2007. *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris: PUF coll. Le Lien social.
- Vittori J.-M., 2009. *L'effet sablier*. Paris: Grasset.
- Dossier « 2012 : La bataille des classes moyennes ». *Alternatives Économiques* (311).